

Le ministère de la Culture lance son appel à projets pour son fond dédié aux jeunes marques

06/02/2018



Régine HATCHONDO, Directrice

générale de la création artistique, Ministère de la Culture

Le ministère de la Culture a débloqué le 18 janvier dernier, **300 000 euros de fonds** pour aider des jeunes marques de mode basées en France.

Ces fonds doivent être justifiés par des dépenses en lien avec la digitalisation du monde de l'entreprise. Chaque demande ne pourra pas excéder **20 000 euros**.

Les conditions : avoir entre deux et cinq ans d'expérience, au moins quatre collections à son actif, et fournir un dossier comprenant le concept créatif de la marque, la présentation des collections réalisées, le modèle économique de l'entreprise et le projet d'investissement qui nécessiterait une subvention.

Si vous répondez à ces critères, vous avez jusqu'au **16 mars 2018** pour postuler sur le site du ministère de la Culture!

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Aide-aux-premieres-presentations>

Les résultats seront communiqués en juin 2018, et les fonds alloués 1 mois au plus tard.